

Preventech Consulting – DELSOL Avocats

Mise en place d'un partenariat pour l'accompagnement dans la gestion des contentieux et le développement d'une culture de la prévention des risques professionnels

Le partenariat : une synergie fructueuse pour les clients

Preventech Consulting et Delsol Avocats s'associent pour proposer une offre complète à leurs clients. La prévention des risques professionnels, en ce compris la qualité de vie au travail, constitue un enjeu majeur dans la mise en place d'une véritable politique RH et dans la manière de gérer les risques de l'entreprise afin de préserver sa responsabilité et celle de son dirigeant. La qualité de la politique de prévention est un actif immatériel qui contribue à la construction et à la pérennité de la marque employeur.

Il nous paraît donc important que nos clients soient **accompagnés à la fois dans le développement d'une véritable culture de la prévention permettant de mieux protéger la santé physique et mentale (risques psychosociaux) des salariés et dans la gestion des contentieux liés aux accidents du travail et autres maladies professionnelles.**

Preventech Consulting

Preventech Consulting est un cabinet-conseil dédié à l'amélioration des conditions de travail, organisé autour de 4 pôles : Sécurité au travail, Ergonomie, Bien-être au travail, Risques psychosociaux & Management. Nous intervenons partout en France.

Depuis plus de 15 ans, nous accompagnons les entreprises dans leur démarche de prévention des risques professionnels. Nous participons ainsi à la mise en place de véritables politiques de Santé, Sécurité et Qualité de vie au travail.

Nos experts (ingénieurs sécurité, ergonomes, psychologues, coachs...) travaillent au service des petites et grandes entreprises, ou encore des collectivités.

Cette pluridisciplinarité nous permet de proposer des solutions sur-mesure tout en mettant en place une approche globale de la situation, et ainsi agir au cœur de la vie des entreprises.

DELSOL Avocats– un département « Droit social - Protection sociale » fondamental

DELSOL Avocats est une entreprise de plus de 100 avocats inscrits aux Barreaux de Paris et de Lyon. Elle a pour vocation de répondre à tous les besoins juridiques et judiciaires de la vie professionnelle, dans leurs aspects nationaux et internationaux.

Au sein du Cabinet **DELSOL** Avocats, le département « Droit social – Protection sociale », comprenant 4 associés et 18 avocats, propose à ses clients une vision globale, technique, stratégique ou pratique tenant compte de l'état de l'art, mais aussi de leur taille et de leurs spécificités économiques et culturelles.

Grâce à ses avocats spécialisés, le département bénéficie d'une **réelle expertise dans la gestion et l'optimisation des risques professionnels** que sont les accidents du travail, les maladies professionnelles mais également la faute inexcusable dont les conséquences peuvent être très impactantes pour l'entreprise, ainsi que dans la gestion juridique des RPS, des dossiers d'inaptitude médicale, du volet pénal des dossiers « accident du travail », des dossiers engageant la responsabilité de l'employeur sur le fondement de son obligation de sécurité, dans la gestion des relations sociales avec les CSE ou les CSSCT.